

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

( I S A S )

93-082 du 19 Avril 1993  
DECRET N° ~~MEFA~~ DGFP/DGCA  
portant reclassement et nomination de  
Monsieur KAYI NIAKOUNOU (Charlemagne,  
Instituteur de 3° échelon des cadres de  
la catégorie B hiérarchie I des Services  
Sociaux (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
B. NIOMBE,

Sur la Constitution du 15 Mars 1992 :

Article 103 pendant les régimes de transition

(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1990 portant refonte de la  
fonction publique ;

(/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et de transition ;

(/u le décret n°59/23 du 30 Janvier 1999 fixant les conditions  
d'intégration dans les cadres des catégories BCDE (actuellement ABCD) des  
fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 le régime des rémunéra-  
tions des Fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-  
nation et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant le  
présu d'effet de point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, réaffectations des cadres et  
des éléments noté par son article 1er §12 ;

(/u le décret n°67/304 du 30 Septembre 1967 modifiant le ta-  
bleau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement, abro-  
geant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret  
n°64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseign-  
ment ;

(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-  
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les  
indemnités judiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatif aux intégrations, avancements et révi-  
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n°90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets  
financiers des avancements, des reclassements, des révisions des situa-  
tions administratives et des titularisations ;

(/u le décret n°92/978 du 25 Décembre 1992 portant nomination des  
Membres du Gouvernement de transition ;

(/u le décret n°92/975 du 25 Décembre 1992 portant organisation des  
intérim des Membres du Gouvernement de transition ;

(/u l'arrêté n°2083/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n°7239/MESSJ/DGFP/DGPCE du 23 Décembre 1988 portant  
promotion au titre de l'année 1986 de certains Instituteurs des cadres de  
la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête  
ELEMBA née MBOCAUD (Matie Odette) ;

(/u la lettre n°225/MEFA/BG/DFAA/BB/DFP-BE 14 Juin 1991 du  
Directeur du Personnel et des Affaires Administratives au Ministère de  
l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation transmettant le dossier  
de l'intéressé ;

32

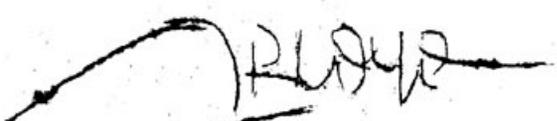
ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret n° 677304 du 30 Septembre 1967 susvisé, ~~Monsieur~~ KAYI-NIAKOUNOU (Charlemagne, Instituteur de 3° échelon, indice 700 des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), en service au Collège d'Enseignement Technique Agricole de Lékana (Région des Plateaux), titulaire de la Licence Es-Sciences Economiques, Option : Planification du Financement (2è session 1989), délivrée par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Professeur délégué de 1° échelon, indice 830, ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo. ~~et communiqué partout où besoin sera./-~~

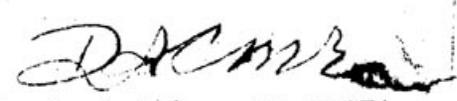
Brazzaville, le 19 Avril 1993

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction  
Publique et des Réformes  
Administratives,



Jean Prosper KOYO.-



Claude Antoine DA COSTA.-

AMPLIATIONS :

- JORC ..... 1
- DGFP/DGCA ..... 3
- DGFP/BST ..... 2
- DGB ..... 2
- DGCF ..... 1
- MEPS/DPA ..... 2
- DOSSIER ..... 3
- INTERESSE ..... 1
- SGG/BC ..... 2.-

